

COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE



Compte-rendu de la réunion du 06 Mars 2013

Présents :

Pascal Blanc (Président)	HSCL Lagny
Vincent Pierron (Vice – Président)	CHSPC Pontoise
Alain Chassepot	CMG Garges
Gilbert Ciulla	HSCL Lagny
Jean-Michel Frontin	CHSST Neuilly sur Marne
Nicolas Legeay	CSMB Fontenay
Gérald Levèque	CPC Compiègne
Remy Horvartn	SCAF Franconville
Sylvain Lemazurier	SCAF Franconville
Gérard Zomberg	HOPE Paris
Julie Vincent	SGLC Le Chesnay
Pauline Résal	ASD12 Paris
François Coutan	ASD12 Paris
Malet Alexandre	CCHS Chelles
Stéphane Sandor	SGLC Le Chesnay
Philippe Chaignot	CSCS Claye Souilly
Laurent Cansel	ACB Bobigny

Excusés :

- Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2012, et du 07 février
- Résultats régionaux
- Point sur les réservations de piscines
- Entraînements régionaux
- Formations en cours
- Championnats nationaux
- Matériel
- Trésorerie
- Point sur le fonctionnement administratif de la CRHS
- Commission de sanction (affaires Clamart-Corbie et Aubervilliers-Paris V)
- Modification du championnat national féminin
- Participation des joueuses étrangères dans ce championnat
- Questions diverses

Les comptes rendu de Décembre est validé, Vincent Pierron signale que la liste des clubs ayant transmis leur fichier joueurs est fausse sur le Compte Rendu de février, au moment de la réunion, seul les clubs de **Diderot XII ; Fontenay ; Asnieres, Grigny, Chelles, St Maur, Grigny, avaient rendu leur fichier..**

Nicolas Legeay fait également remarquer que dans l'ordre du jour de la réunion de Mars, il ne s'agit pas du vote pour la refonte du championnat Féminin et la participation des étrangères à ce Championnat, mais bien du débat.

Ces 2 points corrigés le Compte Rendu de Février est également approuvé.

Championnats régionaux (DAM, DBM, DCM, DAF, jeunes)

- **DAM** : Responsable : Gérald LEVEQUE hockey-sub.compiegne@laposte.net

Pour cause d'intempérie la 3^{ème} journée de championnat, initialement prévu le 20 Janvier avait été reportée au 16 février (au soir) et 17 février, la finale quant à elle avait été préalablement jouée au Chesnay le 10 février.

Le Championnat s'est donc terminé sur le classement suivant.

1^{er} et Champion DAM 2013 Franconville

2^{ème} Lagny

3^{ème} Diderot12

4^{ème} Le Chesnay

5^{ème} Ermont

6^{ème} Corbie

7^{ème} Pontoise 2

8^{ème} Fontenay 2

9^{ème} Neuilly sur Marne

10^{ème} Clamart

11^{ème} HOPE 2

12^{ème} Compiègne.

- **DBM** : Responsable : Hervé BLANC –
17, allée des Coquelicots 77400 THORIGNY SUR MARNE

Comme en DAM, la 3^{ème} journée prévue au 20 janvier avait été reportée et jouée le 17 février à Fontainebleau. Seul un problème de tableau d'affichage est à signalé.

La finale est prévue à St Maur le 24 Mars prochain sur 2 terrains

- **DCM** Responsable Gazi HARAR gazi.harar@yahoo.fr

Pas de journées durant le mois de Février, prochaine date le 17 Mars à Garges.
Le matériel sera acheminé par le club de Compiègne.

- **DAF** : Responsable : Cécile ROUSSEL cecile.rousseau12@orange.fr:

La 3^{ème} journée s'est déroulée à Fontenay le 17 Février , une erreur c'était insérée sur le classement lors de l'envoi des résultats, après correction l'équipe du Chesnay est bien 2^{ème} et Fontenay 3^{ème} à la suite de cette journée.

- **Jeunes** : Responsable : Eric GROSSIN eric.grossin@free.fr

Dernière journée Benjamins/Cadets le 24 février à Pontoise, bonne ambiance générale, petit bémol car il n'y avait pas de pot lors de la remise des médailles et trophées.

Classement Benjamins : 1^{er} Lagny 1
 2^{ème} Neuilly sur Marne,
 3^{ème} Pontoise,
 4^{ème} Lagny2,
 5^{ème} Asnières,

Classement Cadets : 1^{er} Lagny 1
 2^{ème} Fontenay
 3^{ème} Asnières/Neuilly
 4^{ème} Lagny2
 5^{ème} Pontoise/Compiègne/Franconville
 6^{ème} Lagny3

RAPPEL aux responsables de division d'envoyer les résultats (et d'éventuelles photos) des journées de championnats au nouveau webmaster du site de la CRHS Gilbert Ciulla : webmaster@hsclagny.fr

Par ailleurs le site de la CRHS subira une refonte globale dans les mois à venir, avec une nouvelle adresse, il devrait être opérationnel pour la saison prochaine.

Les suggestions et les idées sont les bienvenues.

Réservation de Piscines

Toutes les piscines sont réservées et validées jusqu'à la fin de la saison. Alain Chassepot nous fait part d'un contentieux avec la Mairie de Paris de 290 euros pour la location de la piscine des Amiraux sur la période 2011/2012 dont la CRHS n'a pas eu la jouissance pour ces entraînements régionaux car nous n'en avons pas fait la demande, Alain se charge de régler ce litige.

Entraînement Régionaux.

Depuis le mois de Janvier, il semble que les entraînements régionaux se soient un peu limités, malgré la bonne impulsion de la Seine et Marne.

La CRHS tient quand même à envoyer une équipe régionale à la coupe des régions qui se déroulera à Montluçon les 19 et 20 Mai, Michel Balster en serait le coach.

Formations.

Une formation d'AN1 se termine à Diderot 12 avec un examen sur la prochaine DAF, un autre est prévu sur Compiègne. Il est rappelé que la finale DAF tombant en même temps que la Manche de la D1N, un grand nombre d'arbitre AN2 y seront pour jouer ou arbitrer. Afin de faciliter l'examen lors prévu, merci aux AN2 disponible de se signaler auprès de Diderot. En cas d'absence d'AN2 l'examen ne pourra se faire.

Par ailleurs Fabrice Prudhomme qui est encore actuellement le RRA de la CRHS est démissionnaire de son poste, un appel à candidature est lancé pour le remplacer.

Championnat Nationaux

Pour la Manche 2 se déroulant à la Rochelle les 23 et 24 Mars prochain, Dominique Ruaux demande officiellement que les clubs d'Ile de France participant, aident pour descendre le matériel nécessaire, le Club de Lagny descendra 21 m de ligne d'eau + des ventouses, reste encore 21m supplémentaire à acheminer.

Pour le Championnat Minimes/Juniors, les clubs participants sont priés d'envoyer leur fiches d'inscriptions rapidement, désormais la grille à 12 équipes sera la seule utilisés dans ces championnats ce qui a pour conséquence, que lorsqu'un club souhaite inscrire une 2^{ème} équipe il doit attendre les inscriptions (éventuelles) des autres clubs de France, cela dépend également du classement de son équipe 1 la saison précédente.

Pour la coupe des régions et les championnats Master qui auront lieu en même temps à Montluçon les 19 et 20 Mai, la durée du championnat est réduite de 2 jours à 1 journée et demi. Ce qui aura comme conséquence direct des temps de matchs réduits.

Matériel

Bien que déjà annoncé lors de la dernière réunion du mois de février, Vincent Pierron rappel qu'il arrête son rôle de gestionnaire du matériel. Thierry Tirard qui devait reprendre la suite a dû se désister pour des raisons d'incompatibilités de planning.

Un dernier inventaire complet et détaillé du matériel a été effectué, une de valisette Jaune de la sirène américaine est manquante, la CRHS lance un appel pour retrouver cette valisette au plus vite.

2 nouveaux multitops model 2 ont remplacé nos 2 plus anciens multitops qui seront conservés pour servir de pièces détachées.

Trésorie

Pascal Blanc a donc récupéré le chéquier de la CRHS suite à la passation de pouvoir avec Alain Chassepot, car nous sommes une des rares commissions a encore avoir une certaine autonomie budgétaire, le plus dure étant de la conserver.

Point sur le fonctionnement administratif de la CRHS.

C'est une volonté de la nouvelle équipe dirigeante, de rendre plus transparent le travail effectué au sein de la CRHS, de détailler le rôle de chaque poste, tel que le RRA, le responsable Matériel, les responsable de division etc etc....

Ceci permettra à chacun de se faire une idée sur l'importance du travail effectuer et peut être, créer des vocations.

5 minutes seront donc prises à chaque réunion pour présenter les démarches ou demandes administratives en cours.

Un point important est mis en avant sur le fait d'impliquer un plus grand nombre de personnes dans le fonctionnement de la CRHS, et ce afin de diminuer la charge de travail qui pèse sur le peu de gens qui s'en occupe actuellement.

Par ailleurs la CRHS est plus que jamais en recherche de personnes susceptibles de les aider dans la rédaction des comptes rendu de réunion mensuelle

Gerald Levèque, profite de ce point pour demander qui fait actuellement partie de la nouvelle équipe dirigeante :

Président : Pascal Blanc

Vice- président : Vincent Pierron

Suppléant : poste vacant à définir

En charge de la trésorerie : Pêrine Rannou

Secrétariat : postes vacant à définir :

Commission des Sanctions

Fautes de temps, un mail sera envoyé aux actuels membres de la commission des sanctions, pour voir s'ils se représentent à leur poste respectif, la commission étant démissionnaire à chaque réélection du bureau.

Une fois la commission réélue elle pourra prendre en charge les dossiers en attente de réponses et d'éventuelles sanctions.

Les membres actuels sont :

- 1 EF2 : Pascal Blanc démissionnaire
- 1 membre du bureau : Nicolas Legeay démissionnaire, proposé Vincent Pierron
- 1 responsable de club : Sylvain Gaudino démissionnaire
- 1 joueur IDF en nationale 1 : Vincent Pierron démissionnaire
- 1 joueur (euse) IDF en DCM : Gérard Leleu
- 1 joueur (euse) IDF en dehors de la DCM : Jean-Michel Lebègue
- 1 joueuse IDF : Pauline Résal

Modification du Championnat de France Féminin.

Une proposition de modification du Championnat de France féminin en son état actuel, a été envoyée à l'ensemble des présidents de Commission Régionale, afin d'être débattu et voté lors de la prochaine CNHS d'Avril.

Cette proposition ayant été envoyée durant la période de transition de président de CRHS Ile de France, il y a eu une certaine période de flottement, durant laquelle il n'a pas été possible pour la nouvelle équipe dirigeante d'envoyer en temps et en heure ladite proposition à l'ensemble des clubs d>IDF/Picardie pour la réunion de ce soir, le bureau s'excuse donc pour ce manque flagrant de communication sur un sujet important.

Certain clubs et dirigeant de clubs/ sections, se sont offusqués du caractère partial et non officiel de cette proposition qui émanait pourtant du CNC (Collège National des Commissaires). Cependant, le but de ce débat n'était pas, pour le moment, de savoir qui avait tort ou raison, mais plutôt à ce que la CRHS donne un avis tranché sur cette modification, car pour rappel la CRHS IDF/Picardie, représente à elle seule ¼ des voix lors de vote en CNHS sur un total de 11 régions.

Ceci étant, cette réunion a donc servie à expliquer en quoi ces modifications pouvaient consister et qu'elles en étaient leurs conséquences sur le Championnat de France féminin.

Formule actuelle :

- 8 équipes en Novembre sur la manche 1 D1F
- X équipes en Mars sur la D2F
- 8 équipes en Juin sur la manche 3 D1F

Un brassage étant nécessaire pour la D2F on prend donc les 2 dernières équipes de Novembre,

Cette formule actuelle avait pour mauvais effet, que certaines équipes pouvaient participer aux 3 manches, entraînant différentes problématiques comme un coup financier plus élevé, un autre sur la gestion de l'équipe en cas de grossesse d'une ou plusieurs joueuses de l'équipe, ou encore qu'une équipe pouvait être déclarée championne de D2F en Mars et jouer la manche 3 de D1 quelques mois après.

Nouvelles formules proposées :

1^{ère} proposition

- 6 équipes en Novembre D1F manche 1
- X équipes en Mars en D2F
- 8 équipes en Juin D1F manche 3

Avantages/Inconvénients : Des matchs plus relevés en novembre et plus longs, toutes les équipes ne participent qu'à 2 manches dans l'année quel que soit leur classement. Un championnat de D2F pouvant monter jusqu'à 17 équipes (comme c'est le cas cette saison), donc réduction des temps de jeu, augmentation du nombre de matchs.

2^{ème} proposition

- 10 équipes en Novembre D1F manche 1
- X équipes en Mars en D2F
- 8 équipes en Juin D1F manche 3

Avantages/Inconvénients : les 2 dernières équipes de Novembre participent à la D2F en mars, qui devient un championnat à part entière (ce n'était qu'une manche 2 du championnat féminin actuellement) les 8 équipes restantes participe à la manche 3. Cela permet de tirer les équipes plus faible vers le haut en les faisant participer à un championnat plus relevés, pour les équipes de haut de tableau le constat est moins intéressant, plus de matchs, plus de temps jeu, mais contre des équipes nettement moins fortes, en sachant qu'il y a déjà un écart conséquent entre les 4 premières équipes et le reste du championnat.

Une fois ces constatations faites, les équipes féminines d'Ile de France participant au championnat de France féminin, et représentées durant cette réunion par les joueuses, les coaches ou des licenciés porte-parole de leur club se sont prononcés de la façon suivante.

Les équipes de HOPE, Fontenay et Pontoise sont favorables à la formule à 6. L'équipe du Chesnay serait pour l'ancienne formule du round robin à 8 équipes ou en 2^{ème} proposition à la formule à 6.

L'équipe de Diderot 12 et de Lagny sont favorable à la formule à 10 équipes.

Une légère majorité se dessine donc pour une formule à 6 équipes.

Le vote définitif se fera donc lors de la réunion d'Avril.

Participation des Joueuses étrangères à ce championnat de France.

Les argumentations et les exemples qui suivent doivent servir à chacun pour se faire une idée ou opinion sur le désavantage ou avantage de la participation des joueuses de nationalité étrangères et non résidentes en France, au championnat de France féminin.

Tout ce qui est transcrit dans ce rapport n'est autre que ce que les clubs/joueurs présents ont avancés et voulu défendre (tout n'est pas forcément vrai).

Argumentation et exemple contre la participation des étrangères.

Club de Garges représenté par Alain Chassepot: Des équipes féminine n'arrivent à se maintenir à leur niveau que grâce à leurs étrangères, qui ne viennent jouer qu'une ou 2 fois par an sur les championnats nationaux. Elles empêchent donc ainsi des clubs dont les équipes sont composées de joueuses présentes tout au long de l'année dans les championnats régionaux et nationaux d'accéder à une place qui leur serait dû. Par ailleurs la différence est telle que ces équipes sans leurs étrangères sont loin d'obtenir les mêmes résultats en national qu'en régional, ou elles se retrouvent à équipe réduite.

Exemple du bi-club Garges/Asnières qui avait recruté 2 étrangères, lors de la D2F, l'équipe était arrivé en finale, mais les 2 étrangères pour des questions d'horaire d'avion avaient dû partir, le bi-club avait donc perdu sa finale.

Club de Compiègne représenté par Gerald Levèque : L'argumentation est quasiment la même que pour Garges, un point supplémentaire sur le fait que les joueuses étrangères pourraient prendre la place de joueuses qui pourraient potentiellement intégrer l'équipe. Un contre argument dans le cas de la création d'une équipe, car tel est le cas de Compiègne actuellement, qui pourrait donc trouver un bénéfice à intégrer des étrangères à l'instar du club de Diderot lors de la création de son équipe féminine.

Club de Lagny représenté par Pascal Blanc : L'intégration des étrangères est un moyen artificiel pour les clubs de se maintenir à la différence des clubs qui se sont orientés vers les formations ou aider les autres clubs en créant des équipes bi-clubs. Cela reste une ligne de conduite majeur du club de Lagny. Il est dur d'expliquer à des joueuses qui s'entraînent dure qu'elles n'arriveront pas à gagner contre une équipe qu'elles battent d'habitude en championnat régionale car cette dernière a 2 étrangères qui augmentent son niveau. Cela a pour conséquence la perte de ces filles ou jeunes joueurs par faute de lassitude.

Il semble également que seules les étrangères tirent bénéfice de cette participation au championnat de France, plus que les joueuses avec et contre qui elles jouent, on peut constater le niveau actuel de l'équipe de France féminine, les derniers bon résultats constatés remonte à 1996 3eme du championnat du monde.

Enfin, la présence d'étrangères est également un frein au recrutement chez les jeunes.

Club de Pontoise représenté par Vincent Pierron : Le club de Pontoise est contre la participation des étrangers dans les championnats de France que ce soit féminin aussi bien que masculin.

Argumentation et exemple pour la participation des étrangères.

Club de Fontenay représenté par Nicolas Legeay : Suite à la remarque de Pascal Blanc sur le niveau des équipes de France, la question lui est posée de savoir s'il suit les résultats, les championnats, les tournois et les déplacements de l'Équipe de France au niveau international, pour se permettre un avis aussi tranché sur le niveau de l'Équipe de France. En l'occurrence il y a un manque flagrant d'informations à ce niveau.

Les étrangers ne prennent pas la place des autres joueurs à Fontenay, qui plus est un club n'as pas à s'immiscer dans la façon de fonctionner ni sur la politique de recrutement d'un autre club.

Sur l'argument disant que les clubs utilisant des étrangers ne sont pas des clubs formateur, Fontenay rétorque que la meilleur preuve qui soit, sont les résultats qui parlent d'eux même,

Fontenay une ou deux équipes dans toutes les catégories jeunes et trust les podiums régionaux comme nationaux sans étranger, c'est donc également un club formateur, une équipe 2 sans étranger qui a gagné il y a 2 ans la D3 et la saison dernière la D2.

Son équipe 1 a été 8 fois championne d'Europe des clubs sur les 12 dernières années sans étranger, le club de Fontenay à fournis 50 % de l'équipe de France masculine lorsque la France a été championne du monde en 2008, et encore 50% lors des tests matchs de la tournée en Afrique du sud en décembre dernier.

Pour rappel Fontenay est une agglomération de 5000 habitants, dont seulement 3 joueuses de l'équipe Fille sont originaires, les autres joueuses viennent de Créteil ou Maison Alfort soit 50km plus loin, les étrangères servent dans ce cas à compléter l'équipe

Il y a également amalgame entre les championnats nationaux et les Équipes de France, les entraîneurs des équipes de France sont favorables à la venue de joueuse étrangère dans le championnat français, Jacques Bréchaire licencié au club de Fontenay, champion du monde 98, coach de l'équipe de France homme championne du monde en 2008, coach de l'équipe de France filles en 2010 et 2011, est de cet avis, la venue des joueuses étrangères permet d'ouvrir notre vision de jeu à de nouvelles techniques et tactiques, cela permet un échange, c'est aussi des modèles que Jacques invite à suivre et à imiter lorsque certaines joueuses équipe de France ou en passe de la devenir, cherchent à s'améliorer. Cela est donc bénéfique aussi bien pour les joueuses que pour les entraîneurs et donc bénéfique pour le Hockey Français.

Pour finir et contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment l'équipe de France féminine a obtenu ces dernières années des résultats honorable voir bon, 2005 championnes d'Europe, 2006 3^{ème} au championnat du monde, et 4^{ème} en 2011

Club de HOPE représenté par Gerard Zomberg :

La différence de classement entre le championnat régional dans lequel évolue l'équipe fille de HOPE et celui du championnat de France n'est que d'une place et se joue avec l'équipe de Diderot 12, ne pas avoir d'étrangères handicaperait lourdement l'équipe de HOPE qui ne contient pas assez de joueuse.

Avoir peur de perdre contre des joueuses ou des équipes meilleurs que soit et selon HOPE le principe du sport, que de se surpasser pour essayer de battre ces équipes, Avoir recours à des étrangères n'est pas une injustice pour l'équipe perdante, ce n'est pas comme du dopage qui lui serait effectivement une injustice.

Pour ce qui est de l'Équipe de France féminine, le problème de base vient de la motivation d'une partie de cette équipe, pour qui, porter le maillot de l'équipe de France suffit, alors qu'une autre partie tend à obtenir un classement, un manque de joueuses amplifie ce phénomène.

Un exemple encore : l'équipe féminine de Munich va vraisemblablement participer au championnat de France D2F, une de ces joueuses a fait partie de l'effectif de HOPE et a partagé ses connaissances acquises durant ces années avec ses compatriotes.

Enfin le palmarès de l'Équipe de France homme est plus qu'élogieux depuis une dizaine d'années et pourtant on compte beaucoup plus de joueurs étrangers participant au championnat de France que de joueuses étrangères, ce qui tend à prouver que les joueurs étrangers ne font pas baisser le niveau global, bien au contraire.

Le joueuses de HOPE qui sont en contact avec des joueuses étrangères, sont plus motivées, elles apprennent de nouvelles techniques qu'elles n'auraient pas apprises ailleurs, elles ont une source d'inspiration à proximité.

Club du Chesnay représenté par Julie Vincent et Stephane Sandor :

Julie parle en son nom, quand elle parle de l'impact que les joueuses étrangères ont eu sur sa façon de jouer, sa vision de jeu et le niveau global qu'elle a atteint durant ces années, elle est plus que jamais favorable au maintien de ces joueuses dans le championnat de France féminin.

L'équipe Féminine du Chesnay quant à elle est contre l'interdiction totale des étrangères, mais reste ouverte aux discussions, 2 étrangères leur semble de trop, mais plutôt limité à 1 joueuse, ou encore autoriser les étrangère durant la manche1 mais pas en manche 3 comme en Afrique du Sud. Le fait est que l'apport des joueuses étrangères dans le championnat de France apporte indéniablement un plus

Stéphane Sandor parle au nom de l'équipe masculine du Chesnay et aussi en tant que coach des moins de 23 garçon, et rejoint les points de vue et les arguments déjà annoncés, Le contact avec les joueuses étrangères permet une amélioration significative du niveau de jeu du championnat de France, elles permettent également de donner l'exemple à de joueuses qui s'entraînent pour atteindre un niveau de jeu optimal.

Stéphane tenait à signaler également que d'autres championnats nous avaient il y a quelques décennies de cela, ouvert leurs portes ce qui avait permis aux joueurs français de progresser, cela reste un échange. Bon nombre de joueurs français peuvent jouer dans les championnats de différents pays dans le monde, pourquoi serait-il différent pour les joueurs qui souhaiteraient venir jouer chez nous.

Club de Diderot 12 représenté par Pauline Résal et François Coutan :

Le club de Diderot est pour les joueuses étrangères dans le championnat car ceci leur a permis de pouvoir créer leur équipe filles.

François s'étonne du paradoxe de demander de limiter le championnat de France à 6 équipes dans la manche 1 soit disant pour le limiter aux meilleures équipes et empêcher des joueuses étrangère de très bon niveau de l'intégrer.

Si l'on cherche à fermer notre championnat, notre niveau de jeu s'en ressentira de manière générale et vivre en autarcie ne peut être que néfaste.

Pauline Résal faisait également remarquer que les joueuses étrangères intégrées par Diderot n'avaient pas une différence de niveau énorme par rapport aux joueuses du club. Il ressort également que les joueurs et joueuses étrangères qui participent à notre championnat le font depuis de nombreuses années, 20 ans pour certaines joueuses. Ce ne sont donc pas des mercenaires qui ne viennent effectuer qu'un championnat.

Par manque de temps la réunion s'arrêtera sur ces derniers arguments
Pas de question diverse

Fin de la réunion 23h20

Ordre du jour de la prochaine réunion

Jeudi 4 Avril
à 20h00-20h30

à Paris XIX° 60 rue de Romainville

- **Approbation du compte-rendu du 6 mars**
- **Résultats régionaux**
- **Entraînements régionaux**
- **Formations en cours**
- **Championnats nationaux**
- **Matériel**
- **Trésorerie**
- **Point sur le fonctionnement administratif de la CRHS**
- **Commission de sanction**
- **Vote sur la Modification du championnat national féminin**
- **Vote sur la Participation des joueuses étrangères dans ce championnat**
- **Remarques pour la CNHS du 7 avril à Chartres**
- **Questions diverses**